

Initiative des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique en Afrique Subsaharienne (SGCI)

Thème : Éthique et Intégrité dans la Recherche et l'Innovation pour le Développement

Termes de référence

INTRODUCTION

L'Initiative des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (SGCI) cherche à commander un document technique sur le thème suivant : "Éthique et Intégrité dans la Recherche et l'Innovation pour le Développement". La présente note conceptuelle et les termes de référence ci-après ont pour but d'inviter les experts appelés à participer et intéressés à poser leur candidature à la paternité du document sous l'égide de l'Initiative des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (SGCI). La SGCI est une initiative multi-donateurs qui vise à renforcer les capacités des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (SGC) en Afrique Subsaharienne (ASS) afin de soutenir la recherche et les politiques fondées sur des preuves qui contribueront au développement économique et social. L'initiative est financée conjointement par le [Foreign, Commonwealth and Development Office \(FCDO\)](#), [International Development Research Centre \(IDRC\)](#) du Canada, le [Swedish International Development Cooperation Agency \(SIDA\)](#), le [National Research Foundation \(NRF\)](#) de l'Afrique du Sud et [the German Research Foundation \(DFG\)](#). Depuis son lancement en 2015, l'Initiative renforce les capacités des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique dans 15 pays d'Afrique Subsaharienne afin de soutenir la recherche et les politiques fondées sur des preuves qui contribueront au développement économique et social.

Chaque année, l'Initiative SGCI organise des Forums Annuels (FA) qui rassemblent les 15 Conseils Subventionnaires de l'Afrique¹ qui font partie de l'Initiative et d'autres acteurs clés du monde entier afin de délibérer et développer des interventions dans les domaines stratégiques présentant un intérêt aux Conseils Subventionnaires et à la Communauté Scientifique, Technologique et de l'Innovation (STI) dans son ensemble. Pour faciliter le partage des leçons et bonnes pratiques, le SGCI commande un document technique sur un

¹ Le SGCI travaille actuellement avec 15 pays d'Afrique Subsaharienne, à savoir : Kenya, Rwanda, Uganda, Tanzanie, Ethiopie, Côte d'Ivoire, Botswana, Burkina Faso, Sénégal, Ghana, Zambie, Mozambique, Malawi, Namibie, et Zimbabwe

sujet présentant un intérêt pour le développement de l'Afrique afin d'alimenter une Master class organisée lors d'un Forum. Le thème de 2020 est "*Éthique et intégrité dans la Recherche et l'Innovation pour le Développement*". Ce document fournit des lignes directrices sur le concept d'un document de recherche à commander sur le sujet ci-dessus.

Historique et Contexte

Les dirigeants et les décideurs Africains reconnaissent le rôle central joué par la Science, la Technologie et l'Innovation (STI) lorsqu'il s'agit de relever les défis du développement. Cette reconnaissance se manifeste dans des initiatives politiques continentales telles que la Stratégie de l'Union Africaine (UA) pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique 2024 (STISA-2024)². La mission de la STISA est "*d'Accélérer la transition de l'Afrique vers des économies fondées sur la connaissance et l'Innovation*". Les Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique (CSRS) sont des acteurs clés dans le développement de systèmes nationaux solides de la STI qui sont les précurseurs de la transformation vers des économies Africaines fondées sur la connaissance proposée par STISA 2024. Les Conseils Subventionnaires sont des acteurs clés qui favorisent l'Éthique et l'Intégrité dans la Recherche et l'Innovation (R&I) au sein du système national d'innovation d'un pays. Les Conseils Subventionnaires agissent comme agents du gouvernement tout en représentant les intérêts de la communauté scientifique du pays. Ils sont d'importants "intermédiaires" dans les flux financiers et dans le soutien technique aux institutions de R&D d'un pays³."

Les CSRS assument des fonctions⁴ cruciales qui contribuent à l'évolution et au fonctionnement efficace des systèmes de STI nationaux, notamment :

- i. Financement de la recherche et de l'innovation - cette fonction implique le décaissement et la gestion de différentes catégories de subventions de recherche ;
- ii. Valorisation des résultats de la recherche/diffusion/ adoption des rapports et résultats de la recherche ;
- iii. Conseil en matière de politiques/ plaidoyer politique ; données/ statistiques/ collecte des éléments probants et enquêtes ; et
- iv. Renforcement des capacités des organisations concernées et des chercheurs individuels par le biais de bourses et de subventions.

² Commission de l'Union Africaine (2013). Stratégie de l'Union Africaine pour la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique 2024 (STISA 2024).

³ Mouton, J., Gaillard, J., & van Lill, M. (2014). *Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique en Afrique Subsaharienne*. Stellenbosch University, CREST, IRD. Afrique du Sud.

⁴ Rapport de cadrage de CREST - Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique en Afrique Subsaharienne (2014).

Le SGCI vise à renforcer la capacité des Conseils Subventionnaires à : i) gérer la recherche ; ii) concevoir et suivre les programmes de recherche, et formuler et mettre en œuvre des politiques fondées sur l'utilisation de données probantes et d'indicateurs de STI solides ; iii) soutenir le transfert de connaissances vers le secteur privé, et iv) établir des partenariats entre les Conseils Subventionnaires et avec d'autres acteurs du système scientifique. Dans le SGCI-2, deux thèmes transversaux ont été intégrés dans les activités du SGCI à savoir : l'excellence de la recherche et l'égalité des genres -.

Les résultats escomptés du SGCI sont les suivants : i) des pratiques de gestion de la recherche plus efficaces au sein des Conseils Subventionnaires , ii) une capacité renforcée des Conseils Subventionnaires à concevoir et à suivre des programmes de recherche, et à formuler et à mettre en œuvre des politiques basées sur l'utilisation d'indicateurs de STI solides, iii) un échange de connaissances accru avec le secteur privé, et iv) des Conseils Subventionnaires de plus en plus coordonnés et en réseau. Le résultat prévu de ces résultats est une plus grande efficacité des Conseils Subventionnaires qui renforcera les systèmes nationaux, conduisant à une recherche dirigée par les pays qui en fin de compte contribuera au développement dans les pays participants. L'initiative vise à améliorer la qualité et la pertinence de la recherche scientifique, à accroître l'adoption des résultats de la recherche et à renforcer la coordination entre les principaux acteurs du système scientifique, à accroître les liens et la collaboration entre ces acteurs afin d'améliorer l'efficacité dans le domaine de la recherche et de l'innovation. L'accent est également mis sur un niveau plus élevé d'engagement et d'implication du secteur privé et des autres acteurs de la société civile afin que les résultats de la recherche soient adoptés et utilisés.

Lacunes et nouvelles possibilités en matière d'Éthique et d'Intégrité dans la Recherche et l'Innovation

L'Éthique et l'Intégrité s'appliquent largement à l'ensemble du cycle de recherche, de la création/génération de connaissances, à l'analyse, à la compilation (documentation), au stockage et à l'adoption, à l'utilisation et à l'application. Dans ce contexte, le mandat des Conseils Subventionnaires consiste à déclencher et à gérer le processus de recherche scientifique dès son lancement, à faciliter la recherche scientifique en créant un environnement favorable, à élaborer des protocoles et à assurer le respect de l'Éthique et de la qualité. Les Conseils Subventionnaires aident à obtenir un appui financier pour la recherche et la création d'infrastructures qui garantissent l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris les acteurs du secteur privé et les entités de commercialisation. En outre, les Conseils Subventionnaires soutiennent la diffusion en augmentant l'accès aux résultats de la recherche. Enfin, ils communiquent les résultats des recherches et encouragent leur adoption et leur utilisation afin de résoudre les problèmes de développement. De plus, les Conseils



Subventionnaires évaluent l'impact de la recherche sur le développement social et économique.

De façon stratégique et compte tenu de ce qui précède, les Conseils Subventionnaires devraient atteindre le niveau où ils seront en mesure de :

a) Jouer un rôle plus important dans la gestion des subventions de recherche en utilisant des données et des preuves pour prendre des décisions d'attribution. Cela inclut la conduite d'enquêtes régulières sur la R&D pour identifier et communiquer au public les lacunes en matière de connaissances et utiliser ces données pour définir les priorités de recherche ainsi que favoriser l'institutionnalisation des données pour la prise de décision ;

b) Renforcer les capacités des ressources humaines tout au long de la chaîne de recherche afin que la recherche éthique et de qualité soit la norme. Cela comprend la mise en place d'un kit de recherche destiné à offrir des bourses de haut niveau afin de renforcer davantage la capacité humaine de recherche, notamment dans le domaine de l'élaboration des politiques;

c) Assurer de manière stratégique la participation et l'intégration du secteur privé et de la société civile dans l'ensemble du continuum de la recherche afin qu'ils apprécient la valeur de l'investissement dans la recherche et l'innovation, et encouragent l'engagement et la participation du public face à une culture scientifique

d) Mener activement une meilleure intégration de la dimension de genre dans la conception de la recherche et l'innovation et accroître l'engagement des femmes dans les activités de STI.

Les activités des Conseils Subventionnaires de la Recherche Scientifique sont modélisées sur les activités des gouvernements, ce qui ne facilite pas l'élaboration de protocoles d'accord avec le secteur privé, les universités et les instituts de recherche. Les examens d'économie politique menés par le SGCI en 2017 montrent que les cycles gouvernementaux, la politique des partis et les politiques déterminent l'orientation du programme scientifique et d'innovation. Le secteur privé, en particulier, se sent concerné par les vicissitudes qu'entraînent les changements politiques. Isoler les Conseils Subventionnaires de la politique serait une étape majeure pour leur permettre de définir l'agenda de recherche.

Les Conseils Subventionnaires reconnaissent que les inégalités persistantes entre les sexes empêchent les femmes de réaliser leur potentiel et de contribuer efficacement aux défis du développement. Les femmes scientifiques ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de l'Afrique, notamment en repoussant les limites de l'égalité des sexes, l'un



des 17 objectifs de développement durable (ODD). Selon les données de l'UNESCO⁵ seul 30% des chercheurs du monde sont des femmes, ce qui prouve que dans le domaine des sciences les femmes demeurent fortement sous-représentées. Le rapport⁶ annuel de l'an 2016 du SGCI démontre que , la Science , la Technologie et l'Innovation ne seront en mesure d'améliorer la vie de tous si et seulement si les préoccupations, les capacités et les besoins des hommes et des femmes sont pris en compte dans les mesures suivantes : si les priorités de recherche sont établies , les paramètres des questions de recherche définis, les équipes de recherche diversifiées, les décisions de financement de la recherche sont prises en fonction du sexe, et si les méthodologies de recherche appliquent la perspective de genre, et si les résultats et les conclusions présentés sont ventilés par sexe et, enfin, si la dimension de genre est prise en compte lorsque de futurs domaines de recherche sont proposés.

Au cours des dernières décennies, l'émergence des technologies numériques a donné lieu à de nouvelles idées sur les possibilités qu'elles offrent à la science et sur la manière dont les systèmes et les normes scientifiques pourrait s'avérer nécessaire d'être reconfigurés afin de saisir les opportunités qu'elles offrent. La science ouverte est basée sur des données ouvertes et un accès libre aux résultats de la recherche scientifique, afin d'améliorer l'efficacité, le taux de découverte, la compréhension des systèmes complexes et, d'entrer en collaboration avec d'autres acteurs de la société. D'un autre côté, en raison du déluge de données, il est nécessaire de faire preuve d'une plus grande discipline dans l'utilisation des données si l'on veut que la science conserve sa rigueur statistique et respecte le principe de reproductibilité.⁷.

Bien que la révolution numérique ait montré qu'elle avait des effets perturbateurs à court terme, en ce qui concerne redéfinir rapidement les relations entre les clients, les travailleurs et les employeurs et d'imprégner presque tout ce que nous faisons, et remanier progressivement toutes les industries tout en en créant de nouvelles, celle-ci a déjà démontré qu'elle a une énorme capacité de créer des avantages à long terme. Les gouvernements africains ne peuvent pas éviter ces forces que la technologie a libérées. Afin de tirer parti de la révolution numérique, il faudra s'inspirer d'autres homologues ailleurs en élaborant des réponses systématiques d'adoption et d'adaptation qui soient conformes aux aspirations de STISA-2024.

⁵ <https://en.unesco.org/news>

⁶ SGCI 1-2016 Rapport annuel 2016.

⁷ Boulton G. et al., (2020). Open Science in Research and Innovation for Development of Africa. The African Technology Policy Studies Network Research Paper No. 32.

Champ d'Application et Termes de Références

Les principales fonctions des Conseils Subventionnaires comprennent , entre autres: i) jouer un rôle plus important dans la gestion des subventions de recherche, notamment l'utilisation de données et de preuves pour prendre des décisions d'attribution ; collaborer avec d'autres organismes afin d'orienter des enquêtes régulières de R&D dans le but d'identifier et de communiquer au public les lacunes en matière de connaissances et utiliser ces données pour définir les priorités de recherche ii) renforcer les capacités des ressources humaines tout au long de la chaîne de recherche afin que la recherche éthique et de qualité soit la norme ; développer un kit de recherche destiné à offrir des bourses de haut niveau qui renforceront davantage la capacité humaine de recherche, plus précisément dans l'élaboration des politiques; iii) engager et faire participer le secteur privé et la société civile dans l'ensemble du continuum de la recherche afin qu'ils apprécient la valeur de l'investissement dans la recherche et l'innovation, ainsi qu'encourager l'engagement et la participation du public en faveur d'une culture scientifique et iv) être le fer de lance de l'intégration de la dimension de genre pour accroître la participation des femmes dans la recherche et l'innovation.

Tout en assurant ces fonctions, les Conseils Subventionnaires sont confrontés à un certain nombre de défis en matière d'éthique et d'intégrité qui définissent à la fois les limites de leur influence et les possibilités qui s'offrent à eux. Sans se montrer catégorique, les points suivants viennent à l'esprit :

- a) **Les conflits culturels et idéologiques.** Principalement, la culture académique/scientifique qui traite la connaissance comme un "bien public" est en phase avec la culture commerciale/affaires qui traite la connaissance comme un "bien privé" qui devrait être commercialisé. Les inquiétudes d'ordre éthique sont que, alors que les défenseurs du "bien public" soutiennent que le financement public utilise l'argent du public/des contribuables et que, par conséquent, les connaissances ainsi générées devraient profiter à l'ensemble de la société qui devrait avoir le droit d'accéder à ces connaissances, les défenseurs de la culture commerciale considèrent la connaissance comme un bien privé dont le but est de créer de nouveaux produits qui génèrent des profits.
- b) **Effets sur les chercheurs individuels et conflits potentiels avec la politique institutionnelle.** Le dilemme idéologique décrit au point a) ci-dessus façonne les choix et les libertés des chercheurs. Alors que certains peuvent être plus enclins à la culture académique traditionnelle, d'autres peuvent avoir une approche plus commerciale. L'un ou l'autre peut être en contradiction directe avec les politiques institutionnelles officielles. Lorsqu'un tel conflit se présente, il affecte les choix et les libertés des chercheurs dans leur quête de publications, de suivi de l'innovation, de nouveaux

réseaux et partenariats ainsi que la rapidité de communication et de diffusion des résultats.

- c) **Transparence ou Confidentialité ?** Le nombre d'appels en faveur des publications en libre accès et, plus généralement, de la science ouverte, ainsi que leur adoption, a augmenté. Dans certains établissements, cependant, la préférence et la pratique de la confidentialité dans la recherche et l'innovation scientifiques persistent.
- d) **Conflits d'intérêts :** Lorsque des entreprises privées offrent des récompenses financières directes aux universitaires sous forme d'honoraires de conseil, de redevances, d'actions, etc, des possibilités de conflits d'intérêts potentiels sont créées. De même, le recrutement d'acteurs du secteur privé à des postes universitaires - que ce soit en tant que professeurs (adjoints) ou dans les conseils d'administration (Conseils/Sénat) dans certains cas - a été considéré comme freiné par des demandes de faveurs réciproques.
- e) **Genre et inclusivité.** La décision d'intégrer les personnes marginalisées dans la société - que cette marginalisation résulte d'un handicap lié au sexe, à la culture, à la langue, au lieu ou à toute autre forme de handicap - est une question éthique.

Dans le cadre des limites fixées ci-dessus, les questions suivantes pourraient être :

- Au niveau national/des Conseils Subventionnaires, quelles sont les lignes directrices en matière d'éthique et d'intégrité dans la recherche et l'innovation ? Les Conseils Subventionnaires disposent-ils de lignes directrices en matière d'éthique pour leurs bénéficiaires ? Comment ces lignes directrices (lorsqu'elles existent) abordent-elles les questions clés du présent appel ? Comment sont-elles alignées (ou non) sur les politiques nationales en matière de recherche et de STI ?
- Existe-t-il des questions d'éthique et d'intégrité spécifiques à la recherche collaborative (collaborations avec le secteur privé, collaborations transnationales ? Comment ces questions sont-elles gérées ? Au niveau des bailleurs de fonds (avec une référence particulière à l'initiative multi-donateurs SGCI CRDI/SIDA/DFID/NRF/DFG), comment les politiques et les directives en matière d'éthique et d'intégrité affectent-elles leurs relations avec les bénéficiaires de subventions ? Quelles leçons peuvent les Conseils Subventionnaires tirer des "bonnes pratiques" et des expériences des bailleurs de fonds ?
- Au niveau de la recherche, comment les questions d'éthique et d'intégrité sont-elles prises en compte et mises en œuvre ? Quelles sont les expériences pratiques des directeurs de recherche, des responsables du transfert de technologie et des gestionnaires de subventions ? Comment les politiques institutionnelles en matière

de recherche, d'innovation, de commercialisation et de valorisation sont-elles facilitées ou entravées par les exigences pratiques d'éthique et d'intégrité ?

- Quels sont les points de vue, les perspectives et les expériences des chercheurs et des bénéficiaires de subventions ? Comment ces questions affectent-elles leurs promotions et leurs possibilités de carrière ; les libertés et les choix en matière de publications, d'innovation, de réseaux, etc.
- Quelles sont les expériences du monde des affaires et les implications pour les partenariats public-privé (PPP). Comment ces questions affectent-elles le transfert de technologie et l'échange de connaissances, la participation aux programmes universitaires tels que les conseils d'administration, la nomination des professeurs, l'accréditation des cours, etc.
- Comment les questions d'éthique et d'intégrité sont-elles traitées dans le cadre de la recherche rapide ? Existe-t-il des lignes directrices ? Y a-t-il de nouvelles leçons à tirer du financement de la recherche pendant la pandémie de covid-19 ?
- Quelles sont les perspectives de genre et les autres groupes marginalisés/exclus ? Quelles stratégies ont fonctionné/ ne fonctionnent pas et dans quels contextes ? Comment les Conseils Subventionnaires pourraient-ils garantir des approches plus directes et plus intentionnelles en matière de genre et d'inclusion dans la recherche et l'innovation ? Comment cette question pourrait-elle être mieux encadrée en tant que question éthique ?

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET RÉSULTATS ATTENDUS

Approche

Les auteurs intéressés sont invités à proposer une méthodologie/approche pour la présentation du document. Cette méthodologie ou approche pourrait s'appuyer sur des données primaires, des données secondaires, ainsi que sur les points de vue et les expériences de praticiens et d'autres experts.

Résultats escomptés

En plus du document final de la Masterclass qui sera présenté lors du Forum Annuel 2020/21 prévu provisoirement pour le 25 février 2021, les auteurs devraient produire ce qui suit :

- i. Une Manifestation d'Intérêt comprenant le(s) CV détaillé(s) du/des auteur(s) potentiel(s) ; un plan annoté de l'article et un plan de travail détaillé
- ii. Document technique final intégrant les commentaires de révision du Centre Scinnovent et de ses partenaires ainsi que les points de vue et observations des participants après le Forum Annuel
- iii. Au moins un article publié dans une revue internationale à comité de lecture

- iv. Au moins une note de synthèse émanant du document

PROCESSUS ET CALENDRIERS

S/n	Produits livrables	Calendrier	Remarques
1	Appel à Manifestation d'Intérêt	8 Octobre 2020	Date limite : 29 Octobre 2020
2	Sélection et engagement des auteurs	5 Novembre 2020	Informations personnelles, CV détaillés, sommaire annoté/table des matières et plan de travail détaillé requis
3	Soumission du 1er projet de document	5 Decembre 2020	Revue par le Centre Scinnovent et révision par les auteurs
4	Soumission du 2e projet de document	20 Decembre 2020	Deuxième série d'examens par le Centre Scinnovent et révision par les auteurs
5	Soumission du projet de document final	15 Janvier 2021	Devrait être prêt à être diffusé
6	Présentation de l'article lors de la Master class/FA 2021	25 Fevrier 2021	Projet de document final présenté par l'auteur principal lors du FA 2021 et contributions supplémentaires recueillies et intégrées dans le document de la Masterclass
7	Soumission du document final	Avril 2021	Après inclusion des commentaires/apports supplémentaires des parties prenantes et révision du projet de document final
8	Soumission d'un projet d'article pour publication dans une revue à comité de lecture	Avril 2021	Revue à sélectionner en consultation avec le Centre Scinnovent ; la préparation et la publication du manuscrit sont sous la responsabilité du ou des auteurs.
9	Soumission d'une Note d'Orientation	Avril 2021	Auteurs en consultation avec le Centre Scinnovent

PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La date limite de soumission de la Manifestation d'Intérêt, du/des CV détaillé(s), de la table des matières annotée et du plan de travail est fixée au plus tard au **jeudi 29 octobre 2020 à 18h00, heure d'Afrique de l'Est**. Toutes les soumissions doivent être envoyées à info@scinnovent.org avec copie à Bolo@scinnovent.org. Les soumissions reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte.

Pour toute information complémentaire, contactez le Dr Maurice Bolo : Courriel : Bolo@scinnovent.org ; Téléphone : +254-727-701 917 ou +254-733-670-979 au plus tard le **15 octobre 2020**.



Le candidat retenu sera informé dans un délai d'une semaine après la date limite. Veuillez noter que la **Manifestation d'Intérêt** ne doit pas dépasser une page de papier A4, à simple interligne, en caractères Times New Roman et en taille 12. **Les CV** doivent démontrer l'expérience acquise lors de missions et de publications antérieures dans le domaine de la science ouverte.

BUDGET

Un budget estimé à **20, 000 dollars Américain** a été établi pour cette mission. Les candidats sont fortement encouragés à former des équipes qui font preuve d'une expertise et d'une expérience pertinentes. Le genre et l'inclusion sont des considérations essentielles. Veuillez noter que l'auteur principal de l'article doit être disponible pour présenter l'article lors de la Masterclass/du Forum Annuel.

